



LIEU
AFVAC
40 rue de Berri
75008 PARIS

Depuis la loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, la pratique de l'évaluation comportementale a changé : moins d'évaluations de chiens de catégorie et prépondérance des évaluations de chien mordeur. Le GECAF (AFVAC) et ZOOPSY proposent aux vétérinaires une formation à Paris qui fait la synthèse de la démarche initiale et du retour d'expérience.

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

- décrire le déroulement d'une évaluation comportementale
- décrire les séquences d'agression
- expliquer les origines des agressions
- évaluer le risque lié à la dangerosité potentielle du chien
- évaluer le risque de récurrence suite à une morsure
- donner un niveau cohérent et quand réévaluer
- rédiger le compte-rendu de l'évaluation comportementale
- citer la législation et les actualités réglementaires
- décrire les caractéristiques d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie

> CONFÉRENCIERS

Anne Bardi (DV, DIE Vet. Comp), Claude Béata (DV, DIE Vet. Comp., Dip. ECVBM-CA), Béatrice Laffitte (DV, DIE Vet. Comp), Muriel Marion (DV, DIE Vet. Comp)

> PROGRAMME

MARDI 27 SEPTEMBRE 2022

9h00-9h15	Présentation de la formation	Claude Béata
9h15-9h45	Races dangereuses et chiens de catégories	Muriel Marion
9h45-10h15	Éléments constants : examen physique, conditions de vie	Béatrice Laffitte
10h15-10h45	Connaître les séquences d'agression	Béatrice Laffitte
10h45-11h00	Pause	
11h00-11h30	Origine des agressions : normales, organiques, iatrogènes	Béatrice Laffitte
11h30-12h00	Origine des agressions : affections relationnelles	Béatrice Laffitte
12h00-12h30	Origine des agressions : affections psychiatriques	Béatrice Laffitte
12h30-13h30	Déjeuner	
13h30-14h00	Présentation des grilles	Muriel Marion
14h00-14h30	Cohérence des niveaux - Possibilités thérapeutiques	Claude Béata
14h30-15h00	Utilisation dans l'appréciation des agressions	Muriel Marion
15h00-15h30	Utilisation dans l'appréciation de la récurrence	Muriel Marion
15h30-16h00	Pause	
16h00-17h00	TD Reconnaissance des séquences d'agression	Les 4 conférenciers
17h00-18h00	TD évaluation d'un chien ayant mordu	Les 4 conférenciers

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

8h30-9h00	Risque et danger	Claude Béata
9h00-9h30	Facteurs influant sur la gravité	Claude Béata
9h30-10h00	Facteurs influant sur la probabilité	Claude Béata
10h00-10h15	Questions	
10h15-10h30	Pause	
10h30-11h00	Diagnose des catégories	Anne Bardi
11h00-11h30	Catégorisation : expériences FAQ	Anne Bardi
11h30-12h00	Législation	Anne Bardi
12h00-12h30	Responsabilités	Anne Bardi
12h30-13h30	Déjeuner	
12h00-12h30	Rédaction du compte rendu : les obligations et les précautions	Anne Bardi
14h00-14h30	Discussion : FAQ et expériences, rapports, mairie, actions	Les 4 conférenciers
14h30-15h45	TD évaluation d'un chien de catégorie	Les 4 conférenciers
15h45-16h00	Pause	
16h00-17h30	TD législation et rédaction de rapport	Les 4 conférenciers



FORMATION À L'ÉVALUATION DE LA DANGÉROSITÉ DES CHIENS

27 - 28 Septembre 2022



> MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

14h15 de programme se déclinant en 9h15 d'exposé
et 5h00 de travaux dirigés.

> VALIDATION

Cette formation vous apporte 1.02 CFC*, valeur qui
sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation
des connaissances est supérieure à la moyenne.

> CONTRÔLE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- QCM pour valider les acquis
- Attestation de suivi de formation

> TARIFS D'INSCRIPTION

- Adhérents AFVAC ou ZOOPSY : 470 € TTC
- Non adhérents : 610 € TTC
- Etudiants adhérents AFVAC : 235 € TTC
- Frais de déjeuner (2 jours) : 62 €

[Inscription et règlement sur le site de l'AFVAC](#)

ou bulletin à remplir et retourner accompagné de votre règlement à :
AFVAC
40 rue de Berri - 75008 PARIS

Docteur vétérinaire

Adresse :
.....
.....

Tél. :

Email : (Obligatoire
pour obtenir la confirmation d'inscription)

Exercice libéral Salarié

N° d'Ordre National* :

N° carte d'adhérent AFVAC :

N° adhérent ZOOPSY :

*Obligatoire pour l'obtention de Crédits de Formation Continue pour l'exercice en France

FRAIS D'INSCRIPTION PRIX TTC

- Adhérents AFVAC 470 €
- Adhérents ZOOPSY 470 €
- Non-adhérents 610 €
- Etudiants adhérents AFVAC 235 €

- Frais de déjeuner 62 €

Ci-joint mon règlement de Euros (par chèque bancaire libellé à l'ordre de AFVAC)

Virement bancaire en € au compte BNP-IBAN : F76 3000 4008 0400 0226 3656 236 - BIC : BNPAFRPPAA
(joindre votre attestation de virement)

carte de crédit visa ou mastercard

N° carte : Cryptogramme : Date expiration :

Signature :

Une facture vous sera adressée ultérieurement faisant ressortir la TVA récupérable par le congressiste.